

MOTION

Objet : projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer présenté par la société néerlandaise 4 Gas

LE CONSEIL GENERAL DE LA CHARENTE-MARITIME,

CONSIDERANT que la Commission particulière du débat-public n'a jusqu'alors apporté aucune garantie sur la transparence de l'information relative aux conséquences d'un pareil équipement, particulièrement en matière de transport maritime ou de sûreté des installations ;

CONSIDERANT la vive opposition des conseils municipaux des communes du littoral charentais-maritime et de la Communauté d'Agglomération de Royan-Atlantique, tellement l'impact écologique de ce projet est mal ressenti ;

CONSIDERANT l'hostilité quasi-unanime des élus, des associations et de la population, illustrée encore lundi 8 octobre par la réunion de près de 3 000 personnes à Royan car ce terminal, avec ses cuves de près de 50 mètres de haut, provoquerait une pollution visuelle et paysagère majeure devant quelques-uns des sites les plus emblématiques de notre Côte de Beauté, sans parler d'innombrables nuisances ;

CONSIDERANT le préjudice qui en résulterait pour le maintien d'activités primaires, comme la pêche et la conchyliculture, avec notamment la collecte de naissains dans le nord Médoc pour le Bassin de Marennes-Oléron ;

CONSIDERANT les risques liés à la navigation, puisque les méthaniers de plus de 250 mètres de long et 200 000 T devraient prendre le chenal d'accès à l'estuaire, à quelques encablures du Club Méditerranée de La Palmyre et des plages de nos stations balnéaires ;

CONSIDERANT les retombées négatives pour l'ensemble de l'économie touristique de la Charente-Maritime quel que soit d'ailleurs le lieu d'implantation d'un tel équipement dans le département ;

ESTIMANT que la vocation du nord de l'estuaire de la Gironde, plus grand estuaire naturel d'Europe, doit être l'éco-tourisme, notamment par la préservation de ses sites remarquables, dans l'esprit de la charte du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST) ;

APPROUVANT la proposition du député Didier QUENTIN de créer une « aire marine protégée » dans cet espace d'une qualité environnementale exceptionnelle ; proposition pour laquelle Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, a exprimé un intérêt soutenu.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

S'OPPOSE FERMEMENT A L'EVENTUELLE IMPLANTATION DE CE TERMINAL METHANIER AU VERDON-SUR-MER, alors même que les installations déjà existantes ou en cours de réalisation semblent, selon divers experts, en surcapacité de stockage.

The lower half of the page is filled with numerous handwritten signatures and scribbles in black ink. Some legible names include: 'Didier Quentin' (top right), 'Richard Durk' (middle left), 'Jean' (middle right), 'Kerandian' (bottom right), and 'Maurice' (bottom center). There are also several illegible scribbles and initials scattered throughout the area.